

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA COUR SUPREME A
L'OUVERTURE DE LA ONZIEME RENCONTRE TRIMESTRIELLE
ENTRE LA COUR SUPREME, LES JURIDICTIONS DU FOND ET
LES AUXILIAIRES DE JUSTICE**

Tribunal de Première Instance de deuxième classe de Savalou, les 12, 13, juin 2023

- ✓ **Monsieur le Représentant du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;**
- ✓ **Monsieur le Secrétaire général, Représentant le Préfet du Département des Collines ;**
- ✓ **Monsieur le Maire de la commune de Savalou ;**
- ✓ **Madame la Représentante Résidente de la Fondation Friedrich-Ebert ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les membres de la Cour suprême ;**
- ✓ **Monsieur le Secrétaire général de la Cour suprême ;**
- ✓ **Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats ;**
- ✓ **Monsieur le Président de la Chambre des Huissiers ;**
- ✓ **Madame la Présidente de la Chambre des Notaires ;**
- ✓ **Monsieur le Président de la Chambre des Commissaires-priseurs ;**
- ✓ **Messieurs les Directeurs Départementaux ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les magistrats des Cours et Tribunaux ;**
- ✓ **Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Savalou ;**
- ✓ **Monsieur le Procureur de la République près ledit Tribunal ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les greffiers en Chef et greffiers ;**
- ✓ **Honorables invités ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais à la suite des éminentes voix qui m'ont précédé, souhaiter à vous tous ici présents, la chaleureuse bienvenue au tribunal de première

instance de deuxième classe de Savalou choisi par le bureau de la Cour suprême pour servir de cadre aux travaux de la 11^{ème} édition des rencontres pédagogiques entre la haute Juridiction, les juridictions du fond et les auxiliaires de justice.

Votre présence en ces lieux mesdames et messieurs témoigne de l'intérêt manifeste que vous portez à cette activité de renforcement des capacités d'intervention de tous ceux et celles qui dans la République sont en charge de dire ou de faire dire le droit.

Qu'il me soit donc permis de vous exprimer chers participants au nom du Bureau de la Cour et en mon nom propre nos sincères remerciements pour votre fidélité à ce rendez-vous scientifique du donner et du recevoir.

Je voudrais me réjouir tout particulièrement de la participation soutenue depuis quelques années des représentants de l'ensemble des ordres professionnels de la justice qui expriment ainsi leur adhésion pleine et entière à toutes les initiatives à même de favoriser l'éclosion dans notre pays d'une Justice de qualité, une Justice indépendante, efficace et efficiente, facteur de développement socio-économique, aspiration si légitime de nos concitoyens.

La présence à cette rencontre de représentants de la commission béninoise des droits de l'homme (CBDH), achève de convaincre de notre volonté commune de travailler ensemble au meilleur fonctionnement de notre système judiciaire que nous nous devons de mettre en phase avec les exigences de l'Etat de droit.

L'interaction entre nos offices et ministères respectifs est si évidente et si utile au service public de la justice que nous nous devons de développer des synergies qui vivifient et valorisent nos actions respectives aux fins du rayonnement du service public de la Justice.

Vous me permettez avant de continuer d'exprimer toute la reconnaissance de la Cour suprême au Ministre de la Justice et de la Législation et à la Fondation Friedrich-Ebert pour le chemin parcouru

ensemble depuis le lancement de ce chantier de dialogue institutionnel, il y a de cela onze (11) ans.

Qu'il me soit permis aussi de dire tout particulièrement notre gratitude au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, qui cette année, a engagé plus notablement le budget de son département pour le bon déroulement de cette édition.

A notre partenaire technique et financier, la Fondation Friedrich-Ebert, nous réitérons nos sentiments de satisfaction et de remerciements pour son accompagnement de toujours.

La présence à Savalou à cette onzième édition de la Représentante Résidente de cette Fondation reste le témoignage de la qualité du partenariat qui nous lie à cette institution et la confiance renouvelée dont nous bénéficions de la part de ses premières responsables.

Madame la Représentante Résidente, merci pour votre soutien et votre engagement à nos côtés.

✓ **Monsieur le Représentant du Préfet du Département des Collines ;**

Pour la deuxième fois, votre département accueille le dialogue inter-judiciaire entre la Cour suprême, les juges du fond et les auxiliaires de justice.

Après Dassa, en novembre 2021, vous voici ce jour à nos côtés au lancement des travaux qu'accueille la cité royale de Savalou. Nous voulons vous dire toute notre reconnaissance pour le soutien franc que vous nous apportez.

Nous saluons la présence du Maire de Savalou, qui nous entoure depuis hier, de la grande hospitalité Mahi et de toute sa disponibilité.

✓ **Monsieur le Représentant du Préfet,**

✓ **Monsieur le Maire,**

✓ **Chers collègues,**

L'activité qui nous réunit en ces instants porte la marque de la volonté des juges à dialoguer, à échanger entre eux sur des questions de droit ou intéressant leur office.

Ce dialogue institutionnel, direct et franc, auquel sont désormais associés les autres partenaires de la justice que sont les auxiliaires participe du renforcement de nos capacités d'intervention et du nécessaire partage de nos expériences et pratiques, toutes choses nécessaires à l'exercice efficient de nos offices et ministères respectifs.

Pendant deux jours donc, nous échangerons à bâtons rompus sur des thématiques de préoccupation majeure pour chacun de nous.

Cinq thématiques ont retenu l'attention du comité scientifique chargé de la préparation intellectuelle des présentes assises.

C'est dire donc que nos deux journées de travail seront suffisamment chargées avec d'intéressantes communications qui seront suivies de débats que j'espère riches et féconds.

Les communications introductives porteront sur :

- 1- le management des juridictions à l'ère de la modernisation de la justice ;
- 2- la répression de la cybercriminalité et la cryptologie en république du Bénin ;
- 3- nouvelles juridictions, nouvelles procédures : état des lieux, mise en œuvre, difficultés et approches de solutions ;
- 4- les frais, l'enregistrement et le timbrage des actes de greffe ;
- 5- la vente d'immeuble à l'aune de la réforme du code foncier et domanial.

Je voudrais donc nous souhaiter des débats francs, directs, mais dans une démarche de convivialité et de courtoisie confraternelle.

Je sollicite d'ores et déjà l'assiduité et la participation active de tous à ces débats et échanges.

Je forme également le vœu que chacun, à l'issue de cette onzième édition de nos rencontres, reparte de Savalou, mieux aguerri et outillé pour jouer sa partition dans la réunion des conditions nécessaires à l'avènement dans notre pays d'un service public de la Justice de qualité.

Je sais pouvoir compter sur vous tous, Magistrats, Avocats, Notaires, Huissiers, Commissaires-priseurs, Greffiers ici présents pour être en mesure de mutualiser les acquis pédagogiques de la présente rencontre par la restitution à vos collègues restés en juridiction, dans les cabinets et offices ministériels.

C'est à ce prix que ce forum judiciaire national conservera toute sa pertinence et son intérêt pédagogique.

✓ **Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais mettre un terme à mes propos sans exprimer mes vifs remerciements au Président, au Procureur de la République, à tous les magistrats, à tous les greffiers, à tout le personnel non magistrat du tribunal de première instance de Savalou, pour l'accueil qui a été réservé à toutes les délégations et pour la grande part prise dans la préparation et l'organisation de nos assises.

✓ **Monsieur le Président,**

✓ **Monsieur le Procureur de la République ;**

Je voudrais particulièrement saluer votre dévouement, votre disponibilité, et le savoir-faire bien apprécié dont vous avez fait montre tout au long des préparatifs de la rencontre dont les travaux s'ouvriront dans quelques instants.

J'exprime enfin ma gratitude à tous les collègues qui ont accepté d'introduire nos échanges par des communications qu'ils soient de la Cour suprême, des juridictions du fond ou des ordres professionnels.

✓ **Mesdames et Messieurs ;**

C'est confiant en la grandeur de la justice de notre pays et en notre engagement collectif à lui faire redorer son blason que je voudrais déclarer, ce jour, lundi 12 juin 2023, ouverts les travaux de la onzième rencontre entre la Cour suprême, les Juridictions du fond et les Auxiliaires de justice du Bénin.

Vive le dialogue des gens de justice au service de l'Etat de droit et de démocratie !

Vive la justice béninoise du 21^e siècle !

Je vous remercie pour votre bienveillante attention !

Victor Dassi ADOSSOU